

PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES OCCIDENTALES ISARD

Valeur : 0,65 F

Couleurs : brun, sépia, bleu

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par HALEY

Format vertical 22 x 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 24 avril 1971, à TARBES (Hautes-Pyrénées) ;

générale, le 26 avril 1971.

Le timbre 1971 de la série « Protection de la Nature » est illustré par cette gracieuse représentation d'un isard qui est le chamois pyrénéen, afin d'attirer l'attention sur le Parc national des Pyrénées occidentales, inauguré à la fin de l'année dernière, après le Parc alpin de la Vanoise et le Parc méditerranéen de Port-Cros, avant le quatrième qui sera celui des Cévennes.

Définie par la loi du 22 juillet 1960, la création des parcs repose sur l'idée essentielle de la sauvegarde du patrimoine naturel, par l'aménagement de vastes réserves. Ces richesses si bien préservées devront peu à peu servir à l'éducation et au plaisir de tous. Enfin, l'effort entrepris contribuera aussi à la mise en valeur de toute la région-support.

Le Parc des Pyrénées est constitué par une étroite bande de plus de 100 kilomètres de longueur, englobant les pays d'Aspe, d'Ossau, d'Azun, d'Argelès, de Barèges et de l'Aure. Il s'agit ici sans doute de réanimer la vie économique, industrielle et agricole de la zone périphérique, de développer le goût scientifique, sportif, touristique de la montagne, mais au premier chef de maintenir et de laisser vivre en liberté une faune d'une richesse exceptionnelle.

Les hôtes les plus rares de ces lieux sont d'abord les grands oiseaux comme le coq de bruyère, les derniers rapaces, aigles, grands-ducs, vautours, gypaètes. Ce sont, à côté des martres, hérmines et chats sauvages, ceux dont on peut espérer le retour avec l'appui des réserves espagnoles de l'autre versant, le bouquetin ou le lynx, qui se réacclimateront aussi bien que la marmotte, récemment réintroduite avec succès.

Le Parc voudrait aussi sauver la quarantaine d'ours encore vivants. Ils n'attaquent jamais l'homme et s'enfuient s'ils le rencontrent. Quant aux frais occasionnés par leurs dégâts, un ours libre au XX^e siècle vaut peut-être, malgré les réticences des bergers, les 750 francs annuels qu'il coûte à l'administration ?

Mais l'orgueil de la réserve des Pyrénées, ce sera surtout l'isard. Il y en a aujourd'hui 2 000 environ; ils pourraient constituer, sous quelques années, un cheptel d'une dizaine de milliers de bêtes sur les deux versants. On peut les observer au télescope ou les téléphotographier quand les hardes de cinquante animaux et plus évoluent en pleine liberté.

Telles seront les richesses qui s'offriront aux touristes et aux visiteurs quand ils passeront les portes du Parc, créées à l'entrée des principales vallées d'accès, véritables maisons d'initiation à la nature, de documentation et de conseil touristique. Faune, flore, sites, lacs, cirques sont déjà mis à la portée des promeneurs par un circuit de 180 kilomètres de sentiers ouverts depuis trois ans.

Aux portes de ce nouveau « Grand Paradis » où la nature propose à l'homme ses plus pures leçons — solitude et contemplation, harmonie avec le milieu, goût de l'effort et solidarité d'équipe, respect de la vie sous toutes ses formes — une tête d'isard rouge sur fond blanc, emblème du Parc national, attire l'attention sur une inscription qui peut être méditée en plus d'un sens : « Ici commence le Pays de la Liberté, la liberté de se bien conduire... ».

